Claude Joseph Morel

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1756 Sorti :

Né à La Chaux (Doubs) , le

Mort à , le

NOTES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Père Claude Joseph Morel

Listes des Assemblées =

1761 Nancy Act
1764 "
1767 "
1770 "
1773 N.D. des Vertus
1776 Raroy
1779 Marines

Nécrologe =

N'y figure pas, donc sorti.

MM. 612 , **page** , **N°** 1658 de ma copie
Le Père Claude Joseph Morel
Né à Dioc. de Besançon
Fils de
Humanités
reçu dans notre maison de Poligny et mis sur l'ordre des classes
Entré à Paris le , vêtu le pour la S. Luc 1756
18 oct. 1756
Pension :

M.M. 613 p. 45 N° 181
Claude Joseph Morel entré prêtre en 1758
1779-1780 à Marines vicaire
sorti.

MM. 614 **, page** 83 **, N°** 446

Le Père Claude Joseph Morel, prêtre

Né au diocèse de Besançon

Fils de

Humanités

Entré à ~~Paris~~ Poligny de et mis sur l'ordre des classes pour la St Luc , vêtu le de 1756

Pension :

M.M. 607, 5e catalogue, N 1199 =

Claude Joseph Morel, du diocèse de Besançon, entré prêtre en 1756 à Poligny.

Mon catalogue =

Claude Joseph Morel de la Chaux, du diocèse de Besançon, entré prêtre en mars 1756

Claude Joseph Morel prêtre de l'Oratoire
curé d'Arronville, canton de Marines, Seine-et-Oise
1781 – 1802

Varnier, élu du canton de Marines et vice-président du Directoire de Pontoise dès 1790 était commissaire du directoire exécutif en 1795-1796
Dans sa volumineuse correspondance on lit :
„ Il existe dans le canton de Grisy, commune d'Arronville un vieux
„ prêtre réfractaire, qui d'après la loi du 26 août a déclaré au district que son
„ intention était de se retirer en Suisse. Il est resté dans le Jura sa patrie
„ où il a été mis en état d'arrestation. Sa liberté lui a été rendue par
„ Saladin représentant du peuple dans le Dépt du Doubs, après l'époque du
„ 9 thermidor. Il en a profité pour revenir dans la commune d'Arronville
„ où il était curé. J'avoue qu'il n'est nullement à craindre, mais cependant
„ il se trouve compris dans la loi du 3 brumaire. J'ai écrit le 10 brumaire
„ au Dépt et n'ai point reçu de réponse.

Il s'agissait de Morel, curé d'Arronville, qui avec Geffroy, son vicaire avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Morel fut maintenu dans sa cure à l'époque du Concordat

Le clergé pontoisien pendant la Révolution J.M. Alliot p. 98 - tome 37 de la société historique de Pontoise et du Vexin - Extrait des archives départementales carton police des cultes

Morel, prêtre de l'Oratoire (d'après les actes de l'état civil de la paroisse d'Arronville
Son nom figure sur la cloche de la chapelle St Lubin paroisse d'Arronville baptisée en 1789.

Renseignements fournis le 2 mars 1942 par A. Courcelle membre de la société historique de Pontoise et du Vexin

A. Courcelle